

DECISION N°44/2025

OBJET : M57 FONGIBILITE DES CREDITS : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE PORTANT VIREMENT DE CREDIT DE CHAPITRE A CHAPITRE-BUDGET PRINCIPAL

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu le Code général des collectivités territoriale et notamment l'article L5217-10-6 ;

Vu la délibération n°422 du conseil municipal en date du 14 décembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la délibération n°586 du conseil municipal en date du 14 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025 du budget principal ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits de chapitre à chapitre sur le budget 2025 du budget principal afin de modifier les imputations comptables de certaines dépenses validées au budget primitif ;

DECIDE

Article 1^{er} : d'autoriser les transferts de crédits suivants :

OBJET / LIBELLE	SECTION	DEPENSES	CHAPITRE	NATURE	FONCTION
Autres immobilisations corporelles- Autre matériel informatique	INVESTISSEMENT	-9 500,00 €	21	21838	11
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires- Concessions et droits similaires	INVESTISSEMENT	+9 500.00 €	20	2051	11
Installations, matériel et outillage techniques-Réseaux de voirie	INVESTISSEMENT	-9 348.00 €	21	2151	845
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion-Frais d'études	INVESTISSEMENT	+9 348.00 €	20	2031	845
Transports de biens et transports collectifs-Transports de personnes extérieures à la collectivité	FONCTIONNEMENT	-642.00 €	011	6245	81
Charges d'intervention pour compte propre -Aides à la personne- Prix	FONCTIONNEMENT	+642.00 €	65	65132	212
Publicité, publications, relations publiques-Catalogues et imprimés	FONCTIONNEMENT	-10 300.00 €	011	6236	028
Charges diverses de gestion courante-Droits d'utilisation-informatique en nuage	FONCTIONNEMENT	+7 200.00 €	65	65811	020
Charges diverses de gestion courante-Autres	FONCTIONNEMENT	+3 100.00 €	65	65818	020
Publicité, publications, relations publiques-Fêtes et cérémonies	FONCTIONNEMENT	-750.00 €	011	6232	30
Charges diverses de gestion courante-Autres	FONCTIONNEMENT	+750.00 €	65	65818	30

Article 2 : Il sera rendu compte de ces transferts de crédits à la première réunion du Conseil Municipal qui suit cette décision.

Article 3 : Une ampliation de la présente décision sera transmise au Sous-Préfet ainsi qu'au trésorier de Chelles et publiée sur le site de la ville.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 05 août 2025

Madame le Maire
Christine FLECK

